

Niveaux de vie : quelles spécificités en 2014 dans les Pays de la Loire ?

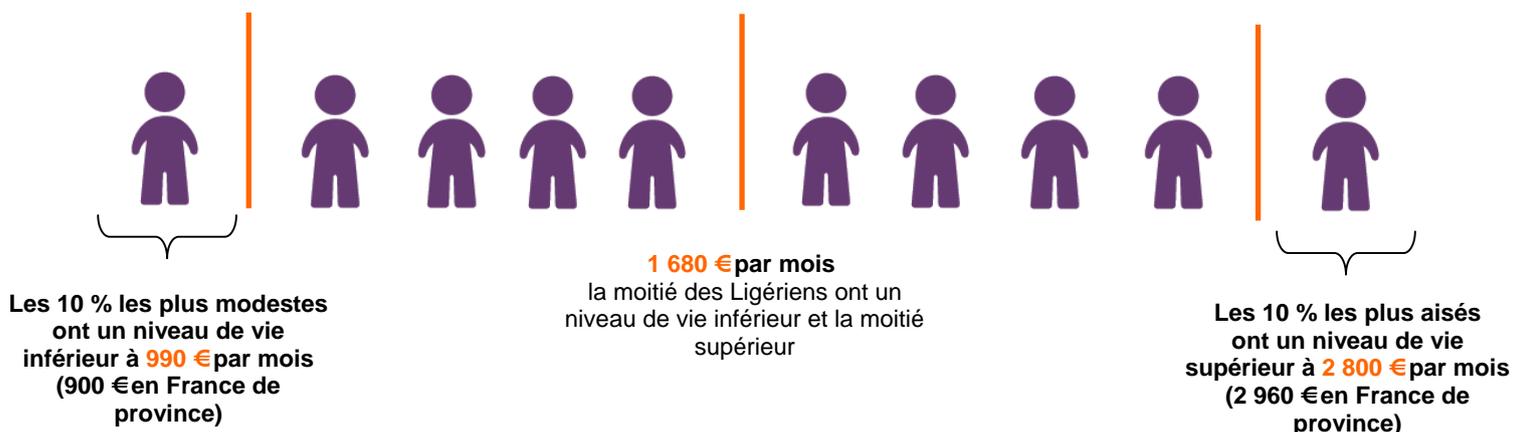
Davantage de revenus d'activités salariées pour les ménages ligériens

En 2014, **66 %** du revenu disponible des ménages ligériens provient des revenus d'activités salariées (y compris indemnités chômage), soit la 3^e part la plus élevée parmi les régions de province.

Cette part va de 70 % en Loire-Atlantique à 61 % en Vendée, où la part des retraites est plus importante.

La région la moins inégalitaire avec la Bretagne

Dans les Pays de la Loire, les ménages les plus modestes sont globalement un peu plus aisés qu'en moyenne nationale et les ménages les plus aisés un peu moins riches.



Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Filosofi 2014.

Une pauvreté moins marquée

Le seuil de pauvreté en 2014



1 010 € par mois
pour une personne seule



2 120 € par mois
pour un couple avec deux enfants de moins de 14 ans

Dans les Pays de la Loire, en 2014, 11,1 % de la population vit sous le seuil de pauvreté, soit **403 100 personnes**.

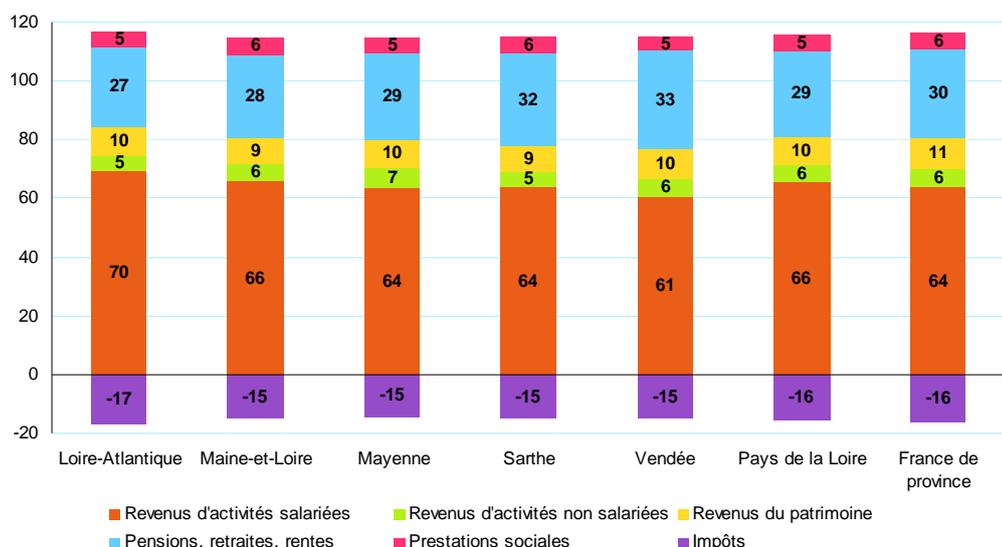
C'est la **2^e région la moins touchée par la pauvreté**, juste derrière la Bretagne

Diffusion :

Retrouver les résultats détaillés sur la structure et la distribution des revenus, et l'inégalité des niveaux de vie en 2014 à différents niveaux géographiques sur le site <http://www.insee.fr>

Contact presse Insee : 02 40 41 75 89 - bureau-presse-pays-de-loire@insee.fr

Décomposition du revenu disponible des ménages par département en 2014 (en %)



Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Filosofi 2014.

Niveau de vie médian, inégalités et pauvreté dans les départements des Pays de la Loire en 2014

Département	Taux de pauvreté (en %)	Niveau de vie médian (en € par an)	Niveau de vie D1 (en € par an)	Niveau de vie D9 (en € par an)	Rapport interdécile sur le revenu disponible (D9/D1)
Loire-Atlantique	10,2	21 000	12 140	35 800	2,9
Maine-et-Loire	11,7	19 690	11 650	32 540	2,8
Mayenne	11,4	19 530	11 760	31 360	2,7
Sarthe	13,2	19 750	11 190	32 270	2,9
Vendée	10,1	19 850	12 180	31 870	2,6
Pays de la Loire	11,1	20 150	11 850	33 580	2,8

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Filosofi 2014.

Définitions

Le **niveau de vie** est le revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation (UC). Le premier adulte compte pour 1 UC, les autres personnes de plus de 14 ans pour 0,5 UC et les enfants de moins de 14 ans pour 0,3 UC.

Le **revenu disponible** comprend les revenus d'activités salariées (y compris les indemnités chômage), les revenus d'activités non salariées, les retraites et pensions, les revenus du patrimoine et les prestations sociales reçues, net des impôts directs.

Le **niveau de vie médian** partage les personnes en deux groupes égaux : la moitié des personnes appartient à un ménage qui dispose d'un niveau de vie inférieur à cette valeur et l'autre moitié présente un niveau de vie supérieur. Les déciles partagent la distribution des revenus en dix parties égales. Le **premier décile (D1)** est le niveau de vie au-dessous duquel se situent 10 % des niveaux de vie. Le **neuvième décile (D9)** est le niveau de vie au-dessus duquel se situent 10 % des niveaux de vie.

Le **taux de pauvreté monétaire** correspond à la part de la population sous le seuil de 60 % du niveau de vie médian calculé sur la France métropolitaine.

Le **rapport interdécile des niveaux de vie (D9/D1)** met en évidence les disparités entre les plus riches et les plus pauvres.